



Propriétaire souhaite récupérer son appartement avant fin du bail

Par **rey2777**, le **27/04/2010** à **17:48**

Bonjour,

je possède un appartement. jusqu'à présent j'étais hébergée chez ma grand mère et l'appartement était loué.

Ma grand mère vient de décéder, la succession est engagée et je dois chercher un autre logement.

L'agence immobilière me dit que je ne peux pas récupérer mon appartement avant 2011. Ai-je un recours?

Merci

Par **fif64**, le **28/04/2010** à **16:41**

Bonjour

Non vous n'avez aucun recours. Vous devez attendre la fin de la période triennale pour pouvoir donner un congé pour reprise à votre locataire.

Mais vous pouvez toujours négocier avec lui.

Vous lui faites cadeau par exemple de deux ou trois mois de loyers mais à l'issue de ces deux ou trois mois il s'en va.

Mais il n'est pas obligé d'accepter.